



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.
DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr
site-internet : www.udcgt72.org



**Loi travail XXL, pour nous c'est toujours NON !
Imposons un code du travail renforçant les droits des salariés !**

**Tous en grève le
Jeudi 21 septembre 2017 !
RASSEMBLEMENT A 10H00
devant la Préfecture du Mans**

La journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 12 septembre dernier a connu un véritable succès. Contre toute attente, alors que le gouvernement avec ses relais médiatiques accréditait l'idée que nous serions isolés, prévoyant déjà un échec de la mobilisation, les salariés et retraités se sont mobilisés massivement pour dire NON aux ordonnances Macron qui répondent exclusivement aux exigences du patronat entraînant un véritable recul des droits des salariés si celles-ci étaient mises en œuvre.

Cette journée a été marquée par 200 manifestations dans toute la France rassemblant près de 500 000 personnes avec plus de 4000 arrêts de travail recensés permettant de porter les revendications des salariés dans leurs entreprises.

En Sarthe, ce sont près de 10 000 manifestants dans les rues du Mans, avec de nombreux arrêts de travail dans les entreprises, qui ont exprimé leurs oppositions aux ordonnances Macron en exigeant une réforme du code du travail qui renforce les droits des salariés comme le propose la CGT.



**Près de 10 000
manifestants dans
les rues du Mans
pour dire NON aux
ordonnances
MACRON et exiger
un code du travail
du 21^{ème} siècle.**

**100 personnes se
sont aussi
rassemblés à La
Flèche.**

**Elargissons la
mobilisation !**



Ce qui s'est exprimé le 12 septembre, c'est l'exigence de plus de justice sociale ! Il n'est pas vrai que diminuer les droits des salariés permettra de résorber le chômage, d'ailleurs depuis des décennies les gouvernements successifs, réformes après réformes, remettent en cause nos conquits sociaux avec le résultat que l'on connaît....un chômage en hausse constante !

Les retraités se sont également mobilisés largement car ils dénoncent la baisse de leur pouvoir d'achat au travers d'une hausse de la CSG de 1,7 point prévue par le gouvernement.

**21 septembre 2017,
veille de l'examen des ordonnances par le conseil des ministres,
élargissons la mobilisation par la grève dans les entreprises
et en manifestant dans les rues du Mans !**


La journée de grève et de manifestation du 21 septembre doit permettre d'élargir la mobilisation pour imposer véritablement d'autres choix. L'ambition de la CGT est de construire des mobilisations encore plus importantes pour non seulement s'opposer aux mesures de régression sociale que Macron et le patronat veulent nous imposer, mais aussi d'obtenir des mesures de progrès social !

TOUS ENSEMBLE EXIGEONS :

- Un code du travail du 21^{ème} siècle qui renforce les droits des salariés.
- Une nouvelle réduction du temps de travail à 32H00.
- L'augmentation des salaires et pensions
- Le développement des services publics et de l'industrie
- Le renforcement de notre système de protection sociale
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales
- Le contrôle des aides publiques accordées aux entreprises
- Une réforme de la fiscalité plus juste, efficace et solidaire.

Tous en grève, tous à la manifestation !

Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Je souhaite : Téléphone : E-mail :

prendre contact Age : Profession :

me syndiquer Entreprise (nom et adresse) :
.....

Bulletin à renvoyer à l'Union Départementale C.G.T. de la Sarthe – 4 rue d'Arcole
72000 LE MANS